DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté Européenne :

MANITOU - 430, Rue de l'Aubinière - B P249 - 44158 ANCENIS CEDEX

déclare que la machine décrite ci-dessous : **Plate-forme élévatrice**

105 VJR 2 MANIACCESS N° 513617

- est conforme aux dispositions de la directive "machines" 98/37/CE modifiée et aux législations nationales la transposant

  Pour les machines annexe IV :

  - N° Attestation : **0526 760A 4933 06 02 REV.3 30/06/2006**
  - Organisme notifié : **CETIM - 52, Avenue Félix Louat - B.P. 67 - 60304 SENLIS - FRANCE**

- est également conforme aux dispositions de la directive *"émissions sonores des équipements utilisés à l'extérieur des bâtiments"* 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE, et aux législations nationales les transposant.

  - Procédure appliquée pour l'évaluation de la conformité : /
  - Organisme notifié : /
  - Niveau de puissance acoustique mesuré : / dB (A)
  - Niveau de puissance acoustique garanti : / dB (A)

- est également conforme aux dispositions de la (des) directive(s) suivante(s) et aux législations nationales la (les) transposant : **CEM 89/336/CE modifié**

- est conforme aux normes harmonisées suivantes : /
- est conforme aux normes ou aux dispositions techniques suivantes : /

Fait à : **ANCENIS** le **12/11/2007**

Nom du signataire : **Frédéric MARTIN**

Signature :